

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 786

22 octobre 1999

SOMMAIRE

Bluedoor Holding S.A., Luxembourg	page 37682	F.P. Bodet Construction, S.à r.l., Luxembourg . . .	37693
Bluestone Holdings S.A., Luxembourg	37682	Frazil S.A., Luxembourg	37702
Brickedge Holding S.A., Luxembourg	37683	Fresenius Medical Care MDF S.A., Luxembourg . .	37703
Business Management Group Holding S.A., Luxem- bourg	37682	Garda S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	37702
Capgro Holding S.A., Luxembourg	37682	General Construction and Development Holdings S.A., Luxembourg	37702
Carrus Finances S.A., Luxembourg	37683	Gilda Participations S.A., Luxembourg	37704
Casta S.A., Luxembourg	37683	Gildas Finances S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . .	37705
Cefima S.A., Luxembourg	37684	Gilles et Geneviève Bernard Société d'Investis- sements S.C.A., Luxembourg	37704
Cefin S.A., Luxembourg	37684	Globetrust S.A., Luxembourg	37705
Centre de l'Artisan S.A., Ehrlange-sur-Mess	37684	GPC International S.A., Luxembourg	37705
Clairefontaine Finance, S.à r.l., Luxembg	37685, 37686	HABIL, Holdinggesellschaft für Anlagen und Beteiligungen International Luxembourg S.A., Luxembourg	37705
Compagnie Financière Française S.A., Luxembg Compagnie Luxembourgeoise de Chaudronnerie et de Tuyauterie S.A., Foetz	37685, 37686 37687	Hadafin Europe S.A., Luxembourg	37703
Consult S.A., Luxembourg	37687	Hallen- und Gewerbebau Steffen S.A., Grevenmacher	37701
Controlfida (Holding) S.A., Luxembourg	37688	Hast Holding S.A., Luxembourg	37706
Convergenza Com S.A., Luxembourg	37683	Heaters Promotions & Marketing S.A., Luxem- bourg-Kirchberg	37707
Corum Holding S.A., Luxembourg	37686	Hertz & Cie - Karp Shop, S.à r.l., Luxembourg . . .	37708
Crownberry S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	37687	Hervé S.A., Luxembourg	37705
De La Ronce S.A.H., Luxembourg	37688	Hexagon Capital Holding S.A., Luxembourg	37700
Developa Holding S.A., Luxembourg	37691	Holpa S.A., Luxembourg	37706
Diamer Invest Holding S.A., Luxembourg	37690	Ictinos S.A., Luxembourg	37707
Edmond Claude Promotions S.A., Luxembourg . . .	37692	Immobilière Boceto S.A., Luxembourg	37707
El Baik Food Systems Co S.A., Luxembourg	37691	Immobilière Muhlenbach S.A., Luxembourg	37704
Entreprise de Construction Francis Kerschenmeyer, S.à r.l., Dudelange	37691, 37692	Infinitinvest S.A., Luxembourg	37710
E.S. International Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg Kirchberg	37693	Interfastening Holding S.A., Luxembourg	37711
Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37693	Inter Mega S.A., Luxembourg	37711
Etablissements Hoffmann-Schwall S.A., Alzingen	37694	International Distributors S.A., Luxembourg	37708
Ets Paul Loschetter, S.à r.l., Bertrange	37694	International Industrial Shareholdings S.A., Luxbg	37707
Eurimplant Holding S.A., Luxembourg	37696	International Medical Investments S.A., Luxembg	37718
Eurocleg S.A., Luxembourg	37695	International Pavillon Corporation S.A., Luxembg	37726
Europäische Renten Institut S.A., Luxbg	37696, 37697	Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37726
European Business Network S.A., Luxembourg . .	37694	Intertrust Management (Luxembourg) S.A., Luxbg	37726
Euroscar S.A., Esch-sur-Alzette	37698	Invesco GT Europe Management S.A., Luxembg	37706
Eurotruck (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37698	Invesco GT US Small Companies Management S.A., Luxembourg	37727
Eurowatt S.C.A., Luxembourg	37697, 37698	Invest Signs S.A., Luxembourg	37727
Eutag S.A., Luxembourg	37701	Ipef II Holdings N°4bis S.A., Luxembourg 37711, 37718	
Farian S.A., Luxembourg	37701	Jacquet International S.A., Luxembourg	37727
Fen-Greenfield (Soparfi) S.A., Luxembourg	37701	Ketchikan S.A., Luxembourg	37728
Fimeco Investissements Financiers S.A.H., Luxem- bourg-Kirchberg	37701	Koekken S.A., Luxembourg	37719
Financière Trois G S.A., Luxembourg	37702	(La) Lanterne, S.à r.l., Luxembourg	37728
Finstahl S.A., Luxembourg	37699, 37700	Magenta S.A., Luxembourg	37688, 37690
F.I.S. Venture Holding S.A., Luxembourg	37702	Marbo Holding S.A., Luxembourg	37727
		Mark IV Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 37723, 37725	

BRICKEDGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 56.635.

Le bilan au 31 décembre 1998 et 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 52, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37806/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

BRICKEDGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 56.635.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 juin 1999

- La société HIFIN S.A., 3, place Dargent, Luxembourg est nommée en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Serge Thill, dont la démission a été acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée statutaire de 2002.

Luxembourg, le 2 juin 1999.

Certifié sincère et conforme
Pour BRICKEDGE HOLDING S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 52, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37807/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CARRUS FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.552.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
CARRUS FINANCES S.A.
Signature

(37810/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CASTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.966.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
CASTA S.A.
Signature

(37811/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONVERGENZA COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.521.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 juillet 1999

Il résulte dudit procès-verbal que M. Ubaldo Livolsi a été nommé président du Conseil d'Administration Luxembourg, le 28 juillet 1999.

Pour extrait conforme
A. Schmitt
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37827/275/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CEFIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.621.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
CEFIMA S.A.
Signature

(37812/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CEFIN S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.717.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Liquidateur
Signature

(37813/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CEFIN S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.717.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Liquidateur
Signature

(37814/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CENTRE DE L'ARTISAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlinge-sur-Mess, Z.I. Am Brill.
R. C. Luxembourg B 42.701.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 juin 1999

1. Le mandat de commissaire aux comptes de FIDUCIAIRE DELTA, Luxembourg ne sera pas reconduit. C.A.S. CORPORATE ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Luxembourg est nommée en son remplacement jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 1998.

2. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un nouvel administrateur-délégué.

Luxembourg, le 18 juin 1999.

Certifié sincère et conforme
CENTRE DE L'ARTISAN S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37815/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CENTRE DE L'ARTISAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehlinge-sur-Mess, Z.I. Am Brill.
R. C. Luxembourg B 42.701.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juillet 1999

Monsieur Daniel Geschwind est nommé administrateur-délégué de la société.

Il pourra engager la société sous sa signature individuelle.

Luxembourg, le 16 juillet 1999.

Certifié sincère et conforme
CENTRE DE L'ARTISAN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37816/696/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

COMPAGNIE FINANCIERE FRANCAISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 45.245.

Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 1999 que:

* La cooptation de Maître Marianne Goebel prise par décision de la réunion du Conseil d'administration du 15 avril 1999 est ratifiée:

* Sont réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des trois administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

* Est réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes la société:

- FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social 21-25, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

(37819/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CLAIREFONTAINE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.390.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

A comparu:

Monsieur Gellius Meindert Brouwer, administrateur, demeurant à Granary Cottage, Upper Wooton-Tadley, Hampshire RG2 6ST4 (Royaume-Uni),

ici représenté par Monsieur Christian Bühlmann, employé privé, demeurant à Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée CLAIREFONTAINE FINANCE, S.à r.l., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg section B numéro 69.390, a été constituée par acte du notaire soussigné en date du 2 avril 1999, publié au Mémorial C, numéro 480 du 24 juin 1999;

- Que le capital social est fixé à treize mille Euros (13.000,- EUR), représenté par mille trois cent (1.300) parts sociales de dix Euros (10,- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées.

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le comparant constate qu'en date du 27 mai 1999 la société RASCASSE CORPORATION LIMITED a cédé ses mille trois cents (1.300) parts sociales dans la prédite société CLAIREFONTAINE FINANCE, S.à r.l. à Monsieur Gellius Meindert Brouwer, administrateur, demeurant à Granary Cottage, Upper Wooton-Tadley, Hampshire RG2 6ST4 (Royaume-Uni).

Cette cession de parts est approuvée conformément l'article 7 des statuts et l'associé unique la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'associé décide d'augmenter le capital sociale à concurrence de trois cent mille Euros (300.000,- EUR), affecté d'une prime d'émission de trois mille quatre cent soixante-six Euros (3.466,- EUR), pour le porter de son mandat actuel de treize mille Euros (13.000,- EUR) à trois cent treize mille Euros (313.000,- EUR), par l'émission et la création de trente mille (30.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Les trente mille (30.000) parts sociales nouvellement émises ont été souscrites intégralement par Monsieur Gellius Meindert Brouwer, administrateur, demeurant à Granary Cottage, Upper Wooton-Tadley, Hampshire RG2 6ST4 (Royaume-Uni).

Le montant de trois cent trois mille quatre cent soixante-six Euros (303.466,- EUR) a été apporté en nature moyennant huit (8) actions d'une valeur nominale de cent florins hollandais (100,- NLG) chacune de la société néerlandaise TOUCHEX HOLDING B.V., ayant son siège social à NL-5301 LB Zaltbommel, Hogeweg 25 (Pays-Bas).

Cet apport est évalué par l'associé unique à la somme de trois cent trois mille quatre cent soixante-six Euros (303.466,- EUR).

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital réalisée, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 6.** The company's capital is set at three hundred and thirteen thousand Euros (313.000,- EUR), represented by thirty-one thousand three hundred (31.300) shares of a par value of ten Euros (10,- EUR) each, all fully paid up.

The shares have been subscribed by Mr Gellius Meindert Brouwer, manager, residing at Granary Cottage, Upper Wooton-Tadley, Hampshire RG2 6ST4 (United Kingdom).»

Version française:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent treize mille Euros (313.000,- EUR), représenté par trente et un mille trois cents (31.300) parts sociales de dix Euros (10,- EUR) chacune, toutes intégralement libérées.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Gellius Meindert Brouwer, administrateur, demeurant à Granary Cottage, Upper Wooton-Tadley, Hampshire RG2 6ST4 (Royaume-Uni).»

Evaluation des frais

Tous frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison de la présente augmentation de capital sont évalués à la somme de cent soixante-dix mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à 12.241.788,09 LUF.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bühlmann, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 1999, vol. 506, fol. 92, case 10. – Reçu 122.418,- francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 août 1999.

J. Seckler.

(37817/231/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CLAIREFONTAINE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.390.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 août 1999.

J. Seckler.

(37818/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 60.597.

Le bilan au 30 novembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
CORUM HOLDING S.A.
Signature

(37828/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 60.597.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 1999

Acceptation de la démission de Monsieur André Godfroy, Administrateur. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Charles Courtin, demeurant au 16, avenue du Champs de Mai, B-1410 Waterloo, Administrateur en remplacement de Monsieur André Godfroy. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée de 2003.

Pour la société
CORUM HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37829/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE
ET DE TUYAUTERIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 6, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 60.507.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37820/609/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE CHAUDRONNERIE
ET DE TUYAUTERIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 6, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 60.507.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37821/609/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 41.393.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37822/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 41.393.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37823/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 41.393.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37824/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CROWNBERRY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 41.352.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 33, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1999.

SANNÉ & Cie, S.à r.l.

Signature

(37830/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONTROLFIDA (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.870.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature
Mandataire

(37825/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

CONTROLFIDA (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.870.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 1999 qu'il ont été nommés:

Administrateurs:

- Monsieur Guido Severgnini, docteur en droit, demeurant à Crans sur Sierre (Suisse);
- Monsieur Oreste Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant à Casorate Sempione (Italie);
- Mademoiselle Lesley Severgnini, administrateur de société, demeurant à Lugano (Suisse);
- Monsieur Gianmario Roveraro, administrateur de sociétés, demeurant à Milan (Italie).

Commissaire aux Comptes:

- MAZARS ET GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., réviseur d'entreprises, 5, rue Emile Bian, Luxembourg.
Luxembourg, le 6 juillet 1999.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37826/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

DE LA RONCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.166.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(37832/273/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**MAGENTA S.A., Société Anonyme,
(anc. DODIA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.803.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DODIA PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C. Luxembourg section B numéro 50.803, constituée suivant acte reçu le 6 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 343 du 26 juillet 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, Juriste, demeurant à Messancy (Belgique)

Le président prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. - Il ressort de la liste de présence que les 3.000 (trois mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale.
2. Acceptation de la démission de deux Administrateurs et nomination de leurs remplaçants.
3. Décharge aux Administrateurs démissionnaires.
4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire.
5. Etablissement de pouvoirs de signatures A et B.
6. Conversion du capital en Euro.
Réduction de capital à concurrence de Euro 18,06 pour porter le capital de son montant de Euro 74.368,06 à Euro 74.350,- avec adaptation subséquente de la valeur nominale à Euro 25,- par action.
7. Allocation du montant de la réduction de capital à la réserve extraordinaire, soit Euro 18,06.
8. Augmentation du capital pour le porter de Euro 74.350 à Euro 235.475,- par souscription et libération de 6.445 actions de Euro 25,- chacune (pour un montant total de l'augmentation de Euro 161.125,-) par SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
9. Conversion en Euro du capital autorisé et décision de le fixer à Euro 2.478.750,-, le cas échéant par l'émission de 89.731 actions de Euro 25,- chacune.
10. Modification subséquente des Statuts.
11. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en MAGENTA S.A. et de modifier par conséquent le premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de MAGENTA S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission, avec décharge entière et définitive, de Madame Yolande Johanns et de Monsieur Hubert Hansen comme administrateurs de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'établir des pouvoirs de signatures A et B pour les administrateurs et de modifier par conséquent le deuxième paragraphe de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec signature A et d'un administrateur avec signature B.»

L'assemblée décide d'attribuer le pouvoir de signature A à l'administrateur restant en fonction, Monsieur Alain Renard.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs:

- Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant à Luxembourg, avec pouvoir de signature A;
- Monsieur Noris Conti, administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (Suisse), avec pouvoir de signature B;
- Monsieur Fabio Lucchinetti, administrateur de sociétés, demeurant à Stabio (Suisse), avec pouvoir de signature B.

Leurs mandats se termineront avec celui de l'administrateur en fonction, Monsieur Alain Renard, immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de LUF en Euro et de réduire le capital à concurrence de EUR 18,06 (dix-huit Euro six cents), par attribution de ce montant à la réserve extraordinaire, pour le porter de son montant de EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit Euro six cents) à EUR 74.350,- (soixante-quatorze mille trois cent cinquante Euro), avec adaptation subséquente de la valeur nominale à EUR 25,- (vingt-cinq Euro) par action, et ceci pour 2.974 (deux mille neuf cent soixante-quatorze) actions.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration de procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 161.125,- (cent soixante et un mille cent vingt-cinq Euro) en vue de le porter de son montant actuel de EUR 74.350,- (soixante-quatorze mille trois cent cinquante Euro) à EUR 235.475,- (deux cent trente-cinq mille quatre cent soixante-quinze Euro), par la création et l'émission de 6.445 (six mille quatre cent quarante-cinq) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, la société anonyme de droit luxembourgeois SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes la société SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prédésignée, ici représentée par Monsieur Giancarlo Cervino, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire les 6.445 (six mille quatre cent quarante-cinq) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société DODIA PARTICIPATIONS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 161.125,- (cent soixante et un mille cent vingt-cinq Euro) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Septième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital autorisé de la société et de le fixer à EUR 2.243.275,- (deux millions deux cent quarante-trois mille deux cent soixante-quinze Euro), représenté par 89.731 (quatre-vingt-neuf mille sept cent trente et une) actions de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, afin d'atteindre alors un capital social d'un montant de EUR 2.478.750,- (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille sept cent cinquante Euro), représenté par 99.150 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante) actions de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration de procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Huitième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier et deuxième paragraphe de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 235.475,- (deux cent trente-cinq mille quatre cent soixante-quinze Euro), représenté par 9.419 (neuf mille quatre cent dix-neuf) actions de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de EUR 2.243.275,- (deux millions deux cent quarante-trois mille deux cent soixante-quinze Euro), pour le porter de son montant actuel de EUR 235.475,- (deux cent trente-cinq mille quatre cent soixante-quinze Euro) à EUR 2.478.750,- (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille sept cent cinquante Euro), le cas échéant par l'émission de 89.731 (quatre-vingt-neuf mille sept cent trente et une) actions de EUR 25,- (vingt-cinq Euro) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent vingt mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Cervino, H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1999, vol. 117S, fol. 86, case 3. – Reçu 64.998 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 1999.

J. Elvinger.

(37836/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**MAGENTA S.A., Société Anonyme,
(anc. DODIA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 50.803.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37837/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

DIAMER INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.628.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 1999

Acceptation de la démission de Jean-Pierre Desmarie, Administrateur. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Jean Bintner, demeurant à Luxembourg, Administrateur en remplacement de Jean-Pierre Desmarie. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée de 2002.

Pour la société

DIAMER INVEST HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(37835/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

DEVELOPA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 8.534.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

DEVELOPA HOLDING
Société Anonyme
Signature
Un Administrateur

(37833/518/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

DEVELOPA HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 8.534.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 3. August 1999

Es geht hervor dass:

- Herr Marc Lamesch, Expert Comptable, wohnhaft in Luxemburg;

- Herr Claude Schmitz, Conseil fiscal, wohnhaft in Luxemburg;

zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern ernannt werden an Stelle der austretenden Herren Marc Mackel und Fernand Dondelinger.

Pour réquisition-inscription
DEVELOPA HOLDING
Société Anonyme
Unterschrift
Ein Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37834/518/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTION FRANCIS
KERSCHENMEYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3541 Dudelange, 117, rue de la Paix.
R. C. Luxembourg B 33.571.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 1998.

Pour ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
FRANCIS KERSCHENMEYER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(37838/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EL BAIK FOOD SYSTEMS CO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 59.059.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 1999

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de USD 24.311,71 est reportée sur l'exercice suivant. La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37844/279/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EDMOND CLAUDE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.968.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37839/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EDMOND CLAUDE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.968.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37840/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EDMOND CLAUDE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.968.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37841/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EDMOND CLAUDE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.968.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37842/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EDMOND CLAUDE PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.968.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37843/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTION FRANCIS KERSCHENMEYER, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3541 Dudelange, 117, rue de la Paix.
R. C. Luxembourg B 33.571.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 1998.

Pour ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
FRANCIS KERSCHENMEYER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37845/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

E.S. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.091.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 527, fol. 40, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1999.

SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

(37846/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

E.S. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.091.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 25 juin 1999 que les Administrateurs sortants suivants:

- M. Antonio Luis Roquette Ricciardi;
- M. Mario Mosqueira do Amaral;
- M. Ricardo Espirito Santo Silva Salgado;
- M. José Manuel Espirito Santo Silva;
- M. Manuel Fernando Moniz Galvao Espirito Santo Silva;
- M. Patrick Monteiro de Barros;
- M. Antonio Manuel Ferreira da Costa Goncalves;
- M. José da Costa Oliveira;
- M. Rui Barros Costa;
- M. José Pedro Caldeira da Silva;
- M. Fernando Moniz Galvao Espirito Santo Silva;
- M. Martim Espirito Santo Quintela Saldanha;

ainsi que le commissaire aux comptes sortant, M. Mario Augusto Fernandes Cardoso; sont ré-élus pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Pour extrait conforme
SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 527, fol. 40, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37847/521/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 68.176.

Extrait rectificatif de l'Assemblée Générale des Associés du 27 juillet 1999

L'assemblée élisant M. Pier Luigi Garcea gérant de la société en remplacement de M. Per Ake Neuman s'est tenue le 27 juillet 1999 et non le 27 mai 1999.

Luxembourg, le 5 août 1999.

Pour ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l.
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37848/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

F.P. BODET CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1463 Luxembourg, 17, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 63.824.

Il résulte d'une cession de parts sous seing privé que Madame Arezou Mottahedeh a cédé les 255 parts qu'elle détenait dans la société à Monsieur Antonio Faria Pedro, demeurant à L-3265 Bettembourg.

Suite à cette cession de parts, le capital social de la société est réparti comme suit:

Monsieur Maurice Bodet, Graide (Belgique)	25 parts
Monsieur Jao Pedro da Silva Fernandes, Mondercange	220 parts
Monsieur Antonio Faria Pedro, Bettembourg	225 parts
Total:	500 parts

Luxembourg, le 20 juillet 1999.

M. Bodet J. P. da Silva Fernandes A. Faria Pedro

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 35, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(37869/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-SCHWALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 29.171.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 1999

1. Les actionnaires décident à l'unanimité de révoquer LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l. de son poste de Réviseur d'Entreprises, et ce avec effet immédiat. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

2. Les actionnaires nomment à l'unanimité la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., avec siège 32, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg, au poste de Réviseur d'Entreprises.

La société H.R.T. REVISION, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1998.

Alzingen, le 5 juillet 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 35, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(37849/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

ETS PAUL LOSCHETTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 16.979.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour ETS PAUL LOSCHETTER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37850/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

ETS PAUL LOSCHETTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 16.979.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour ETS PAUL LOSCHETTER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37851/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.461.

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société
tenue le 28 juillet 1999 à 13.00 heures*

Présents:

M. Anthony J. Nightingale, Président;

M. Vincent J. Derudder;

M. Emmanuel Wolf;

M. Ulrich Schübel.

Excusé:

M. Andrew Peat.

Quorum

Tous les administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour qui lui est proposé.

Première résolution

Ouverture de succursale.

Le Conseil décide l'ouverture d'une succursale en France.

L'adresse de la succursale se trouvera 174, boulevard Haussmann à F-75008 Paris dans les locaux de la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise en France.

La succursale aura les activités suivantes: l'exercice de toutes opérations relatives au courtage d'assurances et de réassurances, ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement ou étant de nature à en faciliter la réalisation.

Monsieur Vincent J. Derudder, demeurant à Luxembourg, aura le pouvoir d'engager la succursale et en sera le mandataire générale, avec pouvoir de substitution. Il aura tous les pouvoirs pour:

- Représenter la société en France;
- Engager la succursale à l'égard des tiers par sa seule signature;
- La représenter en justice.

Monsieur Emmanuel Wolf, demeurant à Luxembourg, aura mission de superviser le bon déroulement des opérations commerciales de courtage sur le territoire français.

Le Conseil donne mandat à Monsieur Derudder, avec pouvoir de substitution, pour exécuter les formalités relatives à l'ouverture d'une succursale en France, y compris, entre autres, d'effectuer les démarches et dépôts nécessaires auprès du registre de commerce de la République Française compétent et auprès de toute autre autorité ou institution française, et de notifier au Commissariat aux Assurances, conformément à l'article 68 de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances telle qu'elle a été modifiée, l'intention de la société d'ouvrir une succursale en France en fournissant en même temps les informations prévues par le paragraphe A, point 2 du dit article.

Deuxième résolution

Ouverture de succursale.

Le Conseil décide l'ouverture d'une succursale en Espagne.

L'adresse de la succursale se trouvera C/Zaragoza 1-3, Apt.3.19 à E-08860 Castelldefels (Barcelona).

La succursale aura les activités suivantes: l'exercice de toutes opérations relatives au courtage d'assurances et de réassurances, ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement ou étant de nature à en faciliter la réalisation.

Monsieur Vincent J. Derudder, demeurant à Luxembourg, aura le pouvoir d'engager la succursale et en sera le mandataire générale, avec pouvoir de substitution. Il aura tous les pouvoirs pour:

- Représenter la société en France;
- Engager la succursale à l'égard des tiers par sa seule signature;
- La représenter en justice.

Monsieur Emmanuel Wolf, demeurant à Luxembourg, aura mission de superviser le bon déroulement des opérations commerciales de courtage sur le territoire espagnol.

Le Conseil donne mandat à Monsieur Derudder, avec pouvoir de substitution, pour exécuter les formalités relatives à l'ouverture d'une succursale en Espagne, y compris, entre autres, d'effectuer les démarches et dépôts nécessaires auprès du registre de commerce du Royaume d'Espagne compétent et auprès de toute autre autorité ou institution française, et de notifier au Commissariat aux Assurances, conformément à l'article 68 de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances telle qu'elle a été modifiée, l'intention de la société d'ouvrir une succursale en Espagne en fournissant en même temps les informations prévues par le paragraphe A, point 2 du dit article.

Troisième résolution

Le Conseil décide de modifier la règle de signature sur le compte «EBN - Div.1c» ouvert auprès du CREDIT EUROPEEN sous le n° 10-320-356 ainsi que pour les sous-comptes «devises» ouvert au nom de la même Division 1c.

Avec effet immédiat le compte et ses sous-comptes fonctionneront sous la signature conjointe, deux-à-deux, de:

• Monsieur Vincent J. Derudder, avec Monsieur Anthony J. Nightingale ou Monsieur Fabrice Chinetti ou Monsieur Michael Lhodi, ou,

• Monsieur Anthony J. Nightingale avec Monsieur Fabrice Chinetti ou Monsieur Michael Lhodi.

Madame Picco est chargée des formalités administratives.

N'ayant pas d'autre sujet à débattre, la réunion s'est terminée à 11.00 heures.

A. J. Nightingale V. J. Derudder U. Schübel E. Wolf
Président f.f. de Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37856/000/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROCLEG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 35.453.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
EUROCLEG S.A.
Signature*

(37853/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 24.488.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tiers que concernant la feuille de dépôt du bilan de la société susmentionnée, il fallait lire:

- EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.
- Le bilan de la société au 30 juin 1997.
Luxembourg, le 5 août 1999.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37852/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROPAISCHE RENTENTEN INSTITUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.256.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 août 1999

La séance est ouverte à 15.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau.

Sont nommés:

Président: Monsieur Vincent J. Derudder;

Scrutateur: Monsieur Michael Ehlert.

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

Qu'il apparait de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau que tous les actionnaires sont présents ou représentés, détenant 1.250 actions.

Que les actionnaires étant connus, reconnaissant avoir été dûment convoqués, ont renoncé pour autant que besoin est à toute publication du fait de l'urgence des décisions à prendre en regard de l'ordre du jour.

Que pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires.

Que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ordre du Jour:

Révocation d'un administrateur.

Election d'un administrateur.

Divers.

Monsieur le Président expose les modifications ayant récemment eu lieu dans l'organisation du groupe EUROPEAN BUSINESS NETWORK et la nécessité de procéder au remplacement de Monsieur Peat comme administrateur de la société.

Il demande aux actionnaires de révoquer Monsieur Peat et de nommer en remplacement Monsieur Anthony J. Nightingale.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

(1). Monsieur Peat est révoqué de ses fonctions d'administrateur et l'Assemblée Générale lui donne quitus pour sa mission à ce jour.

(2). Monsieur Anthony J. Nightingale est élu administrateur en remplacement de Monsieur Peat.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.30 heures.

V. J. Derudder M. Ehlert
Président Scrutateur

Liste de présence

Actionnaires	Nombre d'actions:	Nombre de voix:	Représentées par:	Signatures
EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A.	1.249	1.249	Anthony J. Nightingale	Signature
V.J. Derudder	1	1	V.J. Derudder	Signature
Total:	1.250	1.250		

V. J. Derudder M. Ehlert
Président Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37854/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROPAISCHE RENTENTEN INSTITUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.256.

—
*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le 5 août 1999 à 17.00 heures*

Sont présents ou représentés:

Monsieur Vincent J. Derudder, faisant fonction de Président de séance;

Monsieur Michael Ehlert, faisant fonction de Secrétaire;

Monsieur Anthony J. Nightingale.

Suite à l'Assemblée Générale en date de ce jour ayant révoqué le mandat d'administrateur de Monsieur Peat et décidé son remplacement par Monsieur Nightingale, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

1).- Il est décidé de modifier l'ordre de signature des administrateurs auprès des établissements bancaires.

• Monsieur Derudder ou Monsieur Nightingale conjointement avec Monsieur Michael Ehlert.

• Droit de signature unique de Monsieur Ehlert jusqu'à un montant de LUF 100.000,-.

• Droit de signature unique de Madame Christine Picco jusqu'à un montant de LUF 20.000,-.

2).- N'ayant pas d'autres points à l'ordre du jour, la réunion se termine à 17.30 heures.

V. J. Derudder M. Ehlert A. J. Nightingale
Président Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37855/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 48.020.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, ici dûment représentée par un de ses administrateurs à savoir:

Madame Marie-José Steinborn, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du gérant de la société en commandite par actions EUROWATT S.C.A., ayant son siège social à L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII, R.C. Luxembourg section B numéro 48.020, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 1994, publié au Mémorial C numéro 414 du 22 octobre 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 381 du 27 mai 1999;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du gérant en date du 25 juin 1999, ledit document, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que le capital social de la société en commandite par actions EUROWATT S.C.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux millions d'Euro (2.000.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions de mille Euro (1.000,- EUR) chacune, elles-mêmes divisées en une (1) action de commandité et mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.999) actions de commanditaire, entièrement libérées.

II. - Qu'aux termes de l'article six des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à dix millions d'Euro (10.000.000,- EUR) et le gérant a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, les articles cinq et six des statuts se trouvant alors modifiés de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III. - Que le gérant, en vertu de la décision du 25 juin 1999 en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article six des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de un million d'Euro (1.000.000,- EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux millions d'Euro (2.000.000,- EUR) à trois millions d'Euro (3.000.000,- EUR), par la création et l'émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille Euro (1.000,- EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV. - Que le gérant, après avoir supprimé le droit de souscription préférentiel pour la présente augmentation de capital, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par:

a) La société de droit italien CO.IN.PA. SRL, ayant son siège social à Milan, Via Borgonuovo 9 (Italie), à concurrence de six cents (600) actions nouvelles;

b) La société de droit néerlandais DARMANA B.V., ayant son siège social à Rotterdam, Parklaan 1 (Pays-Bas), à concurrence de quatre cents (400) actions nouvelles.

V. - Que les mille (1.000) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société EUROWATT S.C.A., prédésignée, de

sorte que la somme de un million d'Euro (1.000.000,- EUR) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI. - Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.- (premier alinéa).** Le capital social est fixé à trois millions d'Euro (3.000.000,- EUR) représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille Euro (1.000,- EUR) chacune, elles-mêmes divisées en une (1) action de commandité et deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (2.999) actions de commanditaire.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre cent soixante-quinze mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 40.339.900,- LUF.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-J. Steinborn, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juillet 1999, vol. 506, fol. 83, case 5. – Reçu 403.399 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 août 1999.

J. Seckler.

(37860/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROWATT S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 48.020.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 août 1999.

J. Seckler.

(37861/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROSCAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 216, route de Luxembourg.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 1999

1. Nomination de Monsieur José Alberto E Silva de Oliveira, demeurant à L-4444 Belvaux, 84, rue de l'Electricité, au poste de directeur technique pour le département commerce.

Nomination de Monsieur Frédéric de Hoffmann, demeurant à B-6700 Arlon, 125, avenue Générale Patton, au poste de directeur technique pour le département artisanal.

Messieurs E Silva de Oliveira et de Hoffmann ont pouvoir d'engager la société, conjointement avec la signature d'un administrateur, chacun en ce qui concerne leur département.

2. Révocation de la société FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG de son poste de Commissaire aux Comptes, et ce avec effet immédiat.

Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

3. Nomination de la FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., avec siège 2, parc d'Activités «Syrdall» à L-5365 Munsbach, au poste de Commissaire aux Comptes.

La FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à se tenir en l'an 2002.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 1999.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 35, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(37857/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUROTRUCK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 43.204.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EUROTRUCK (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(37858/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FINSTAHL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.907.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Edward Bruin, Maître en droit, demeurant à Mondercange, Grand-Duché de Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme FINSTAHL S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 16907, constituée suivant acte reçu le 6 août 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 257 du 9 novembre 1979 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 11 juin 1999, en voie de publication au Mémorial C;

en vertu d'un pouvoir à lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 21 juillet 1999;

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. - Que le capital social de la société anonyme FINSTAHL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ITL 4.684.825.000,- (quatre milliards six cent quatre-vingt-quatre millions huit cent vingt-cinq mille liras italiennes), divisé en 374.786 (trois cent soixante-quatorze mille sept cent quatre-vingt-six) actions d'une valeur nominale de ITL 12.500,- (douze mille cinq cents liras italiennes) chacune, entièrement libérées.

II. - Qu'aux termes de l'article trois des statuts, tel que modifié aux termes de l'acte du 11 juin 1999, le capital autorisé de la société a été fixé à ITL 350.000.000.000,- (trois cent cinquante milliards de liras italiennes), représenté par 28.000.000 (vingt-huit millions) d'actions de ITL 12.500,- (douze mille cinq cents liras italiennes) chacune et que le conseil d'administration a été autorisé jusqu'au 11 juin 2004 à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, moyennant tous apports en numéraire ou en nature, l'article trois des statuts pouvant dès lors être modifié par acte authentique de manière à le faire correspondre au nouveau montant du capital social suite à l'augmentation de capital intervenue.

III. - Que le conseil d'administration, en sa réunion du 21 juillet 1999 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article trois des statuts, a réalisé une augmentation de capital à concurrence de ITL 29.878.750.000,- (vingt-neuf milliards huit cent soixante-dix-huit millions sept cent cinquante mille liras italiennes) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de ITL 4.684.825.000,- (quatre milliards six cent quatre-vingt-quatre millions huit cent vingt-cinq mille liras italiennes) à ITL 34.563.575.000,- (trente-quatre milliards cinq cent soixante-trois millions cinq cent soixante-quinze mille liras italiennes), par la création et l'émission de 2.390.300 (deux millions trois cent quatre-vingt-dix mille trois cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 12.500,- (douze mille cinq cents liras italiennes) chacune, à souscrire et à libérer intégralement par l'apport en nature d'actions ordinaires de la société italienne UNICREDITO ITALIANO, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV. - Que toujours en vertu des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article trois des statuts le conseil d'administration a décidé d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles, la société italienne FALCK S.p.A., ayant son siège social à Milan, Italie, Corso Venezia, 16.

V. - Que les 2.390.300 (deux millions trois cent quatre-vingt-dix mille trois cents) actions nouvelles ont toutes été souscrites par la société prédésignée et intégralement libérées par elle moyennant l'apport en nature de 29.500.000 (vingt-neuf millions cinq cent mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de ITL 500,- (cinq cents liras italiennes) de la société de droit italien UNICREDITO ITALIANO, ayant son siège à Milan, Italie, représentant 0,63% de l'intégralité de son capital social actuel, et ce moyennant en outre paiement d'une prime d'émission de ITL 72.348,- (soixante-douze mille trois cent quarante-huit liras italiennes) par actions, soit paiement total, à titre de libération des actions et de la prime d'émission, de ITL 202.812.174.400,- (deux cent deux milliards huit cent douze millions cent soixante-quatorze mille quatre cents liras italiennes)

Rapport du réviseur

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport en date du 21 juillet 1999 établi par le Réviseur d'Entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, représenté par Monsieur Philippe Duren, qui conclut comme suit:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport de ITL 202.812.486.050,- qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Annexes

Resteront annexés au présent acte après avoir été signés ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant les pièces et documents suivants, lesquels feront partie intégrante de l'acte et seront enregistrés et conservés avec lui:

- l'extrait du procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 21 juillet 1999 décidant l'augmentation de capital;

- le rapport en date du 21 juillet 1999, établi par le Réviseur d'Entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., dont question ci-avant;
- la convention en date du 21 juillet 1999 intervenue entre la société apporteuse FALCK S.p.A. et FINSTAHL S.A., bénéficiaire de l'apport, fixant les conditions et modalités de l'apport des actions UNICREDITO;
- un certificat émis par la société SPAFID certifiant le nombre et la propriété des actions apportés par FALCK S.p.A.;
- un certificat émis par la société SPAFID certifiant le transfert effectif des actions apportés à FINSTAHL S.A.

Sur base des informations et éléments probants contenus dans les documents annexés énumérés ci-avant, le notaire rédacteur de l'acte, constate expressément l'accomplissement des conditions de souscription et de libération effective de l'augmentation de capital, celle-ci étant par conséquent définitivement et intégralement réalisée.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le présent apport est évalué à LUF 4.225.352.267,- (quatre milliards deux cent vingt-cinq millions trois cent cinquante-deux mille deux cent soixante-sept francs luxembourgeois)

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital social, s'élève à environ quarante-deux millions cinq cent cinquante mille francs luxembourgeois.

Provision

Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est doré et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec l'augmentation de capital décidée ci-avant, l'article cinq des statuts est modifié pour avoir teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à ITL 34.563.575.000,- (trente-quatre milliards cinq cent soixante-trois millions cinq cent soixante-quinze mille liras italiennes), divisé en 2.765.086 (deux millions sept cent soixante-cinq mille quatre-vingt-six) actions d'une valeur nominale de ITL 12.500,- (douze mille cinq cents liras italiennes) chacune, entièrement libérées.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Bruin, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 3CS, fol. 16, case 3. – Reçu 42.253.483 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 1999.

J. Elvinger.

(37866/211/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FINSTAHL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 16.907.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37867/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HEXAGON CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. FINREST HOLDING S.A.).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37891/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HEXAGON CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. FINREST HOLDING S.A.).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37892/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

EUTAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 19.350.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(37859/273/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FARIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.459.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FARIAN S.A.

Signature

(37862/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FEN-GREENFIELD (SOPARFI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.740.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

FEN-GREENFIELD (SOPARFI) S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(37863/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FIMECO INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 40.267.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 30, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 1999.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(37864/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HALLEN- UND GEWERBEBAU STEFFEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, rue de Flaxweiler.
H. R. Luxemburg B 61.148.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 3. Mai 1999

1. Die Aktionäre kündigen mit sofortiger Wirkung der LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in Luxembourg, als Aufsichtskommissar.

2. Zum Aufsichtskommissar wird ernannt FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., mit Sitz in L-5365 Munsbach, 2, parc d'activité «Syrdall».

Ihr Mandat endet bei der Generalversammlung vom 2002.

Grevenmacher, den 3. Mai 1999.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 35, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(37884/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FINANCIERE TROIS G S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.946.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FINANCIERE TROIS G S.A.
Signature

(37865/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

F.I.S. VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.481.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

F.I.S. VENTURE HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(37868/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FRAZIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.908.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

FRAZIL S.A.
G. Lammar F. Stamet
Administrateur Administrateur

(37870/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GARDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 35.805.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 30, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1999.

SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

(37873/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GENERAL CONSTRUCTION AND DEVELOPMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 49.836.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juillet 1999

- PriceWaterhouseCoopers (anc. COOPERS & LYBRAND) a été réélue au poste de commissaire aux comptes de la société émarginée.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37874/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FRESENIUS MEDICAL CARE MDF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.027.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(37871/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

FRESENIUS MEDICAL CARE MDF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.027.

Constituée en date du 2 août 1996 par acte devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, 557 du 9 novembre 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

	DEM
- Résultat de l'exercice	10.865.966,-
- Dividende	(9.000.000,-)
- Report à nouveau	1.865.966,-

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur John Allen, Dirigeant d'entreprise, demeurant I-20132 Milan (Président du Conseil d'Administration);
Monsieur Emanuele Gatti, Dirigeant d'entreprise, demeurant à I-22100 Côme (Vice-Président du Conseil d'Administration);
Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant B-6637 Fauvillers.

Réviseur d'Entreprises:

KPMG AUDIT, Société Civile, ayant son siège social 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1999.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(37872/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HADAFIN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 55.318.

Le bilan au 31 décembre 1998 et 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 52, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37882/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HADAFIN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 55.318.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juillet 1999

- La cooptation de Monsieur Alain Vasseur, consultant, Holzem, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Serge Thill, consultant, Sanem, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Statutaire de 2001.

- La société HIFIN S.A., 3, place Dargent, Luxembourg est nommée en tant que commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, dont la démission a été acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée statutaire de 2001.

Luxembourg, le 6 juillet 1999.

Certifié sincère et conforme
Pour HADAFIN EUROPE S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 52, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37883/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GILDA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.482.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 1999.

GILDA PARTICIPATIONS S.A.

G. Lammar J.-R. Bartolini
Administrateur Administrateur

(37875/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GILLES ET GENEVIEVE BERNARD SOCIETE D'INVESTISSEMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.119.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

GILLES ET GENEVIEVE BERNARD
SOCIETE D'INVESTISSEMENTS S.C.A.

Signature

(37877/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GILLES ET GENEVIEVE BERNARD SOCIETE D'INVESTISSEMENTS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.119.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 1999

Acceptation des démissions de Monsieur Yves Chezeaud, intervenue en date du 24 décembre 1998 et de Messieurs Olivier Cizeron et Karl Guenard, intervenues en date du 17 juin 1999, tous trois Commissaires. Décharge leur est accordée jusqu'aux dates de leurs démissions.

Acceptation de la nomination de Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner, Commissaires en remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société

GILLES ET GENEVIEVE BERNARD
SOCIETE D'INVESTISSEMENTS S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37878/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

IMMOBILIERE MUHLENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 48.463.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 1999

La FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., avec siège 2, Parc d'Activités Syrdall à L-5365 Munsbach, a été nommée au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de LUX-AUDIT S.A., à qui décharge pleine et entière est accordée pour l'exercice de son mandat.

La FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2000.

Luxembourg, le 25 janvier 1999.

Pour extrait conforme

Signature Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 35, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37899/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GILDAS FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 42.084.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 30, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1999.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(37876/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GLOBETRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.800.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

GLOBETRUST S.A.

J.-R. Bartolini

F. Stamet

Administrateur

Administrateur

(37879/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

GPC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 64.486.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37880/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**HABIL, HOLDINGSGESELLSCHAFT FUR ANLAGEN UND BETEILIGUNGEN
INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.723.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

HABIL, HOLDINGSGESELLSCHAFT FUR
ANLAGEN UND BETEILIGUNGEN
INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(37891/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 19.125.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 1999

L'Assemblée accepte la démission de Messieurs Raymond Coupier, Marcellin Monnier, Yves Thierry de leur poste d'administrateur. Décharge leur est donnée pour l'exercice de leur mandat à ce jour.

L'Assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes la société INTERAUDIT.

Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat à ce jour.

L'Assemblée nomme un nouveau conseil d'administration:

Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant à Arlon;

Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Bertrange;

Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant à Strassen.

L'Assemblée nomme, au poste de commissaire aux comptes, Monsieur Lex Benoy.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes 1997.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 50, route d'Esch, L-1740 Luxembourg au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Pour la société
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 527, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37890/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HAST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 26.158.

Le bilan rectifié au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 1999, vol. 527, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1999.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
Signature

(37885/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HOLPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 45.124.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
HOLPA S.A.
Signature

(37893/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HOLPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 45.124.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 1999

Acceptation de la ratification de la cooptation de Monsieur Michael Flaxman comme Administrateur, en remplacement de CDC PARTICIPATIONS, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance en l'an 2000.

DELOITTE & TOUCHE est réélue en qualité de Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de un an.

Pour la société
HOLPA S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37894/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INVESCO GT EUROPE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 21.109.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 31, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 1999.

Pour INVESCO GT EUROPE MANAGEMENT S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

(37911/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

ICTINOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.840.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ICTINOS S.A.
Signature

(37896/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HEATERS PROMOTIONS & MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.587.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 30, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

SANNE & Cie, S.à r.l.
Signature

(37886/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.723.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

IMMOBILIERE BOCETO S.A.
Un administrateur

(37897/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.723.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

IMMOBILIERE BOCETO S.A.
Un administrateur

(37898/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERNATIONAL INDUSTRIAL SHAREHOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 41.416.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 mai 1999 à 10.00 heures

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société sous rubrique que la société a accepté la démission de Monsieur Jean-Paul Goerens comme administrateur de la société et a décidé de coopter Madame Angela Brockmann, demeurant à Magdeburg en Allemagne, 20, Immermannstrasse, comme nouvel administrateur de la société. Madame Brockmann aura comme mission de terminer le mandat de Monsieur Jean-Paul Goerens.

Luxembourg, le 4 août 1999.

Pour extrait conforme
Le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 49, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37904/319/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 6.569.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37888/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 6.569.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37887/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 6.569.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour HERTZ & CIE - KARP SHOP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(37889/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

**INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A., Société Anonyme,
(anc. INTERNATIONAL DISTRIBUTORS HOLDING S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 13.045.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INTERNATIONAL DISTRIBUTORS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, R.C. Luxembourg section B numéro 13.045, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 3 juin 1975, publié au Mémorial C numéro 165 du 6 septembre 1975, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 juin 1979, publié au Mémorial C numéro 226 du 28 septembre 1979.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Brigitte Wahl-Schiltz, employée privée, demeurant à Hunsdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. - Modification de la dénomination sociale en INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A.
2. - Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

3. - Adoption d'une durée illimitée pour la société.

4. - Refonte complète des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts et de leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de INTERNATIONAL DISTRIBUTORS S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg. Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à deux cent quatre-vingt mille dollars US (280.000,- USD), représenté par deux mille huit cents (2.800) actions de cent dollars US (100,- USD) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales. Les actions sont au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de l'année suivante.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de décembre à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Scheifer, B. Schiltz, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 1999, vol. 506, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 1999.

J. Seckler.

(37903/231/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INFINITINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.934.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(37900/273/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERFASTENING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.351.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERFASTENING HOLDING S.A.

P. Rossi

Administrateur-délégué

(37901/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTER MEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.234.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 527, fol. 2, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

INTER MEGA S.A.

J.R. Bartolini
Administrateur

J.-P. Reiland
Administrateur

(37902/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

IPEF II HOLDINGS N°4bis S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.896.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the ninth of July.

Before the undersigned Maître Jacques Delvaux, notary with office in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Luxembourg company denominated IPEF II HOLDINGS N° 4bis S.A., with its registered office in Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscribed in the register of commerce of and in Luxembourg under section B and the number 63.896.

The company was incorporated by a deed of the undersigned notary on March 18th, 1998, published in the Mémorial C - 1998, page 22521.

The company's articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on April 15th, 1998, published in the Mémorial C - 1998, page 25264.

The company has presently a corporate subscribed capital of LUF 29,680,000.-, divided into 29,680 shares with a par value of LUF 1,000.- per share.

The meeting of shareholders is presided by Mr Gustave Stoffel, employee, living in Luxembourg.

The Chairman designates as secretary Misses Maria Chiapolino, employee, living in Luxembourg.

The meeting of shareholders designates as teller Mr Federico Franzina, employee, living in Luxembourg.

The shareholders present or represented at the meeting and the number of shares owned by each one of them have been mentioned on an attendance list signed by the shareholders present and by the proxyholders of those represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed *ne varietur* by the members of the bureau and the notary, will remain attached to the present deed with which it will be subjected to the registration procedure.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to this deed, after having been signed *ne varietur* by the members of the bureau and the notary.

Then the Chairman declares and requests the notary to record the following:

I. - That the 29,680 shares representing the whole subscribed capital of LUF 29,680,000.- are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda without prior convening notices.

II. - That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. Increase in share capital by an amount of LUF 103,483,000.-, bringing the share capital up to LUF 133,163,000.-, issuing 103,483 new shares with a par value of LUF 1,000.-, enjoying the same rights and benefits enjoyed by those already existing, to be fully paid up by a contribution in kind more specifically the conversion of a claim against the company into share capital, with a global share premium of LUF 158,346,000.-.

2. Acceptance of the renunciation of a shareholder to the preferential rights to subscribe the new shares, in connection with the increase in share capital as per the first point of the agenda, pursuant to the explicit renunciation of that shareholder.

3. Subscription and payment of the new shares.

4. Increase of the authorised capital by an amount of LUF 133,163,000.- in order to raise the actual authorised capital from its present amount of LUF 115,000,000.- to LUF 248,163,000.-, represented by 248,163 shares with a par value of LUF 1,000.-.

5. Amendment of Article 5 (English and French version) of the Articles of Association as follows:

Art. 5. Capital - Shares and share certificates.

The authorized capital of the Corporation is set at LUF 248,163,000.- comprising 248,163 authorized shares with a par value of LUF 1,000.- per share.

The subscribed capital of the Corporation is set at LUF 133,163,000.- divided into 133,163 shares with a par value of LUF 1,000.- per share. The shares will be in registered form.

The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

The Corporation may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 5. Capital - Actions- Certificats d'Actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à LUF 248,163,000,- (deux cent quarante-huit millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), représenté par 248.163 (deux cent quarante-huit mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

Le capital social de la société est fixé à LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois) divisé en 133.163 (cent trente-trois mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000 (mille francs luxembourgeois) chacune. Les actions de la société sont nominatives.

La société ne considérera comme propriétaires des actions que ceux dont le nom figure sur le registre des actions nominatives.

Des certificats attestant de telles inscriptions peuvent être délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives sera effectuée par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des actions nominatives, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenteurs de mandats pour agir de la sorte. La cession pourra de même être effectuée par le dépôt à la société des certificats dûment endossés par le cédant.

La société pourra racheter ses propres actions dans les limites imposées par la loi.

6. Miscellaneous.

The general meeting, considering itself as duly constituted, has approved the statements of the Chairman and has examined the different items of the agenda.

After having deliberated the meeting takes, by unanimous separate vote the following resolutions.

First resolution

The meeting of shareholders decides to increase the subscribed share capital by LUF 103,483,000.- (one hundred and three million four hundred and eighty-three thousand Luxembourg francs),

so bringing the share capital from its present amount of LUF 29,680,000.- (twenty-nine million six hundred and eighty thousand Luxembourg francs) up to LUF 133,163,000.- (one hundred and thirty-three million one hundred and sixty-three thousand Luxembourg francs),

by issuing 103,483 (one hundred and three thousand four hundred and eighty-three) new shares with a par value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) each,

enjoying the same rights and benefits enjoyed by those already existing,

to be fully paid up by a contribution in kind more specifically the conversion of claims against the company into share capital, together with a global share premium of LUF 158,346,000.- (one hundred and fifty-eight million three hundred and forty-six thousand Luxembourg francs) by 2 former shareholders and 3 new shareholders.

Second resolution

The preferential subscription right of one former shareholder in relation with the increase of capital is cancelled by unanimous decision of all the shareholders in general meeting taken on the basis of a waiver declaration from the concerned shareholder dated May 30th, 1999 this waiver declaration will remain attached to the present deed with which it will be subjected to the registration procedure.

Third resolution

Subscription

1. - And then appeared la SOCIETE EUROREENNE DE BANQUE, represented by Mr Gustave Stoffel and Mr Federico Franzina,

acting on behalf of the company WHEATLANDS HOLDINGS Ltd, with its registered office in the British Virgin Islands, Main street, Road Town, Tortola,

pursuant to a proxy dated May 25th, 1999, which proxy after been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared subscribe to 9,309 new shares.

The newly subscribed shares have been fully paid up to their nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs), by a contribution other than cash made to the company by the subscriber, more specifically by the partial conversion into corporate capital of a claim that the subscriber has against the company up to an amount of LUF 9,309,000.-,

this contribution other than cash has been the object of an audit report hereafter designated.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prementioned company.

2. - And then appeared la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, represented by Mr Gustave Stoffel and Mr Federico Franzina,

acting on behalf of the company IPEF II HOLDINGS N° 4 S.A., with its registered office in Luxembourg,

pursuant to a proxy dated May 30th, 1999, which proxy after been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared subscribe to 60,644 new shares with a global share premium of LUF 24,226,000.-.

The newly subscribed shares have been fully paid up to their nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) together with an issue premium of LUF 399.478926192 per share, by a contribution other than cash made to the company by the subscriber, more specifically by the partial conversion into corporate capital of a claim that the subscriber has against the company up to an amount of LUF 84,870,000.-,

this contribution other than cash has been the object of an audit report hereafter designated.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prementioned company.

3. - And then appeared la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, represented by Mr Gustave Stoffel and Mr Federico Franzina,

acting on behalf of the company ELECTRA FLEMING PRIVATE EQUITY PARTNERS Ltd, with its registered office in London, 65 Kingsway, WC2B 6QT, pursuant to a proxy dated May, 24th, 1999, which proxy after been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared subscribe to 32,744 new shares with a global share premium of LUF 130,976,000.-.

The newly subscribed shares have been fully paid up to their nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) together with an issue premium of LUF 4,000.- per share, by a contribution other than cash made to the company by the subscriber, more specifically by the partial conversion into corporate capital of a claim that the subscriber has against the company up to an amount of LUF 163,720,000.-,

this contribution other than cash has been the object of an audit report hereafter designated.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prementioned company.

4. - And then appeared la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, represented by Mr Gustave Stoffel and Mr Federico Franzina acting on behalf of the company EF NOMINEES Ltd, with its registered office in London, 65 Kingsway, WC2B 6QT, pursuant to a proxy dated May, 24th, 1999, which proxy after been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared subscribe to 120 new shares with a global share premium of LUF 480,000.-.

The newly subscribed shares have been fully paid up to their nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) together with an issue premium of LUF 4,000.- per share, by a contribution other than cash made to the company by the subscriber, more specifically by the partial conversion into corporate capital of a claim that the subscriber has against the company up to an amount of LUF 600,000.-,

this contribution other than cash has been the object of an audit report hereafter designated.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prementioned company.

5. - And then appeared la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, represented by Mr Gustave Stoffel and Mr Federico Franzina acting on behalf of Ms Josette Lebossé de Lannoy, residing in Clohars

Fouesnamt (France), pursuant to a proxy dated May, 25th, 1999, which proxy after been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared subscribe to 666 new shares with a global share premium of LUF 2,664,000.-.

The newly subscribed shares have been fully paid up to their nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) together with an issue premium of LUF 4,000.- per share, by a contribution other than cash made to the company by the subscriber, more specifically by the partial conversion into corporate capital of a claim that the subscriber has against the company up to an amount of LUF 3,330,000.-,

this contribution other than cash has been the object of an audit report hereafter designated.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prementioned subscriber.3

As indicated above, the before named subscribers have paid in the subscribed increase of the capital of LUF 103,870,000.- together with a global share premium of LUF 158,346,000.-,

by a contribution in kind, more specifically the partial conversion of 5 claims against the company into share capital, which conversion is submitted to a prior audit report issued by a «réviseur d'entreprises», COOPERS & LYBRAND S.C., with registered office in Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, which audit report concludes as follows:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites au paragraphe III, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport, qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.

The audit report will also remain attached to this deed, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and the notary.

Evidence has been given to the notary of the subscription requests and of the conversion request by the subscriptions request contained in the above-mentioned proxies and the conversion request contained in the same proxies.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the authorised capital by an amount of LUF 133,163,000.- (one hundred and thirty-three million one hundred and sixty-three thousand Luxembourg francs),

in order to raise the actual authorised capital from its present amount of LUF 115,000,000.- (one hundred and fifteen million Luxembourg francs) to LUF 248,163,000.- (two hundred and forty-eight million one hundred and sixty-three thousand Luxembourg francs),

represented by 248,163 (two hundred and forty-eight thousand one hundred and sixty-three) shares with a par value of LUF 1,000 (one thousand Luxembourg francs) per share.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders decides on the basis of the above resolutions to amend article 5 of the articles of association and to replace it by the following text:

Art. 5. Capital - Shares and share certificates.

The authorized capital of the Corporation is set at LUF 248,163,000.- comprising 248,163 authorized shares with a par value of LUF 1,000.- per share.

The subscribed capital of the Corporation is set at LUF 133,163,000.- divided into 133,163 shares with a par value of LUF 1,000.- per share. The shares will be in registered form.

The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

The Corporation may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the increase of capital, is approximately valued at LUF 2,844,942.-,

The Chairman closes the meeting.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée IPEF II HOLDINGS N°4bis S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 63.896.

Ladite société constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 18 mars 1998, publié au Mémorial C - année 1998, page 22521.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 avril 1998, publié au Mémorial C - année 1998, page 25264.

Ladite société a un capital social actuel LUF 29.680.000,- (vingt-neuf millions six cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois) divisé en 29.680 (vingt-neuf mille six cent quatre-vingt) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Il appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les 29.680 (vingt-neuf mille six cent quatre-vingt) actions représentatives de l'intégralité du capital social de LUF 29.680.000,- (vingt-neuf millions six cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de LUF 103.483.000,(cent trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille francs luxembourgeois), afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de LUF 29.680.000,- (vingt-neuf millions six cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois) à LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), par la création et l'émission de 103.483 (cent trois mille quatre cent quatre-vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, donnant les mêmes droits que les anciennes actions, à libérer entièrement par un apport en nature, plus spécialement par la conversion d'une créance en capital, avec une prime d'émission totale de LUF 158.346.000,-.

2. Suppression du droit de souscription préférentiel d'un actionnaire par rapport à l'augmentation de capital sub 1 sur le vu de la renonciation expresse de ce dernier à ce droit;

3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles.

4. Augmentation du capital autorisé d'un montant de LUF 133.163.000 (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), afin de porter le capital autorisé existant de son montant actuel de LUF 115.000.000,- (cent quinze millions de francs luxembourgeois) à LUF 248.163.000,- (deux cent quarante-huit millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), représenté par 248.163 (deux cent quarante-huit mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

5. Modification de l'article 5 des statuts (version anglaise et française) pour lui donner la version suivante:

Art. 5. Capital - Shares and share certificates.

The authorized capital of the Corporation is set at LUF 248,163,000.- comprising 248,163 authorized shares with a par value of LUF 1,000.- per share.

The subscribed capital of the Corporation is set at LUF 133,163,000.- divided into 133,163 shares with a par value of LUF 1,000.- per share. The shares will be in registered form.

The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

The Corporation may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 5. Capital - Actions- Certificats d'Actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à LUF 248,163,000,- (deux cent quarante-huit millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), représenté par 248.163 (deux cent quarante-huit mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

Le capital social de la société est fixé à LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois) divisé en 133.163 (cent trente-trois mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune. Les actions de la société sont nominatives.

La société ne considérera comme propriétaires des actions que ceux dont le nom figure sur le registre des actions nominatives.

Des certificats attestant de telles inscriptions peuvent être délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives sera effectuée par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des actions nominatives, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenteurs de mandats pour agir de la sorte. La cession pourra de même être effectuée par le dépôt à la société des certificats dûment endossés par le cédant.

La société pourra racheter ses propres actions dans les limites imposées par la loi.

6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social d'un montant de LUF 103.483.000,- (cent trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille francs luxembourgeois),

afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de LUF 29.680.000,- (vingt-neuf millions six cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois) à LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois),

par la création et l'émission de 103.483 (cent trois mille quatre cent quatre-vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, donnant les mêmes droits que les anciennes actions,

à libérer entièrement par un apport en nature, plus spécialement par la conversion d'une créance en capital, avec une prime d'émission totale de LUF 158.346.000,-, par 2 anciens actionnaires et 3 nouveaux actionnaires.

Seconde résolution

Le droit de souscription préférentiel d'un ancien actionnaire par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, est supprimé sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le 30 mai 1999, laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

*Troisième résolution**Souscription*

1) Et à l'instant est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Monsieur Federico Franzina agissant au nom et pour le compte de la société dénommée WHEATLANDS HOLDINGS Ltd, avec siège social aux British Virgin Islands, Main Street, Road Town, Tortola, en vertu d'une procuration donnée le 25 mai 1999, laquelle après signature ne varietur restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 9.309 actions nouvelles.

Les actions nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) par un apport autre qu'en numéraire fait par le souscripteur à la société, plus spécialement par la conversion partielle en capital d'une créance certaine, liquide et exigible, détenue par le souscripteur contre la société d'une valeur de LUF 9.309.000,-,

lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur, préqualifié.

2) Et à l'instant est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Monsieur Federico Franzina agissant au nom et pour le compte de la société dénommée IPEF II HOLDINGS n°4 S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 1999, laquelle après signature ne varietur restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 60.644 actions nouvelles, augmentées d'une prime d'émission totale de LUF 24.226.000,-.

Les actions nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) ensemble avec une prime d'émission de LUF 399,478926192 par action, par un apport autre qu'en numéraire fait par le souscripteur à la société, plus spécialement par la conversion partielle en capital d'une créance certaine, liquide et exigible, détenue par le souscripteur contre la société d'une valeur de LUF 84.870.000,-, lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur, préqualifié.

3) Et à l'instant est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Monsieur Federico Franzina agissant au nom et pour le compte de la société dénommée ELECTRA FLEMING PRIVATE EQUITY PARTNERS Ltd, avec siège social à Londres WCEB 6QT, 65 Kingsway,

en vertu d'une procuration donnée le 24 mai 1999, laquelle après signature ne varietur restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 32.744 actions nouvelles, augmentées d'une prime d'émission totale de LUF 130.976.000,-.

Les actions nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) ensemble avec une prime d'émission de LUF 4.000,- par action, par un apport autre qu'en numéraire fait par le souscripteur à la société, plus spécialement par la conversion partielle en capital d'une créance certaine, liquide et exigible, détenue par le souscripteur contre la société d'une valeur de LUF 163.720.000,-, lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur, préqualifié.

4) Et à l'instant est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Monsieur Federico Franzina agissant au nom et pour le compte de la société dénommée EF NOMINEES Ltd, avec siège social à Londres WC2B 6QT, 65 Kingway,

en vertu d'une procuration donnée le 24 mai 1999, laquelle après signature ne varietur restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 120 actions nouvelles, augmentées d'une prime d'émission totale de LUF 480.000,-.

Les actions nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) ensemble avec une prime d'émission de LUF 4.000,- par action, par un apport autre qu'en numéraire fait par le souscripteur à la société, plus spécialement par la conversion partielle en capital d'une créance certaine, liquide et exigible, détenue par le souscripteur contre la société d'une valeur de LUF 600.000,-, lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur, préqualifié.

5) Et à l'instant est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, représentée par Monsieur Gustave Stoffel et Monsieur Federico Franzina agissant au nom et pour le compte de Madame Josette Lebossé de Lannoy, demeurant à Clohars-Fouesnant (France)

en vertu d'une procuration donnée le 25 mai 1999, laquelle après signature ne varietur restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et a déclaré souscrire à 666 actions nouvelles, augmentées d'une prime d'émission totale de LUF 2.664.000,-.

Les actions nouvelles souscrites ont été libérées intégralement à leur valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) ensemble avec une prime d'émission de LUF 4.000,- par action, par un apport autre qu'en numéraire fait par le souscripteur à la société, plus spécialement par la conversion partielle en capital d'une créance certaine, liquide et exigible, détenue par le souscripteur contre la société d'une valeur de LUF 3.300.000,-, lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur, préqualifié.

Paiement

Comme dit ci-avant, les souscripteurs préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, ont libéré intégralement l'augmentation du capital de LUF 103.870.000,- (cent trois millions huit cent soixante-dix mille francs luxembourgeois) ensemble avec la prime d'émission totale de LUF 158.346.000,- (cent cinquante-huit millions trois cent quarante-six mille francs luxembourgeois) par un apport autre qu'en numéraire, plus spécialement par la conversion partiel en capital de (5) cinq créances certaines, liquides et exigibles, détenues par les souscripteurs contre la société,

lequel apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, la société COOPERS & LYBRAND S.C., avec siège social à Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, conclut comme suit:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites au paragraphe III, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport, qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

La preuve des demandes de souscription et de conversion a été apportée au notaire par les ordres de souscriptions contenues dans les procurations ainsi que les demandes de conversion contenues dans ces mêmes procurations.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital autorisé d'un montant de LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois),

afin de porter le capital autorisé existant de son montant actuel de LUF 115.000.000,- (cent quinze millions de francs luxembourgeois) à LUF 248.163.000,- (deux cent quarante-huit millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois),

représenté par 248.163 (deux cent quarante-huit mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

Cinquième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Capital - Actions- Certificats d'Actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à LUF 248.163.000,- (deux cent quarante-huit millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois), représenté par 248.163 (deux cent quarante-huit mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

Le capital social de la société est fixé à LUF 133.163.000,- (cent trente-trois millions cent soixante-trois mille francs luxembourgeois) divisé en 133.163 (cent trente-trois mille cent soixante-trois) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune. Les actions de la société sont nominatives.

La société ne considérera comme propriétaire des actions que ceux dont le nom figure sur le registre des actions nominatives.

Des certificats attestant de telles inscriptions peuvent être délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives sera effectué par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des actions nominatives, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenteurs de mandats pour agir de la sorte. La cession pourra de même être effectuée par le dépôt à la société des certificats dûment endossés par le cédant.

La société pourra racheter ses propres actions dans les limites imposées par la loi.

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la loi 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital, est évalué approximativement à LUF 2.844.842,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Stoffel, M. Chiapolino, F. Franzina, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 1999, vol. 118S, fol. 36, case 7. – Reçu 2.618.290 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 1999.

J. Delvaux.

(37914/208/460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

IPEF II HOLDINGS N°4bis S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.896.

Statuts coordonnés, suite à une augmentation de capital en date du 9 juillet 1999, actée sous le n° 407 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37915/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERNATIONAL MEDICAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.686.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

INTERNATIONAL MEDICAL INVESTMENTS S.A.

Signature

(37905/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERNATIONAL MEDICAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.686.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 1999

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société

INTERNATIONAL MEDICAL INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37906/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

KOEKKEN S.A., Société Anonyme,
(anc. KOEKKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).
Registered office: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 61.498.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-second of July.
Before Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster, in place of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

1) The B.V.I. company named SPRUNG LTD, having its registered seat at 3076 Sir Francis Drake's Highway, P.O. Box 3463, Road Town 65, Tortola, British Virgin Islands.

2) Mr Paolo Brenni, Via Prasca 10, CH-6901 Lugano.

Both of them here represented by Jean-Philippe Fiorucci, employee, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

Which proxies, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the notary to state that:

I. - The appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée»), existing under the title KOEKKEN, S.à r.l., having its registered office in L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret, R.C. Luxembourg section B number 61.498, incorporated by deed enacted on the 30th of October 1997.

II. - The company's subscribed capital amounts currently to LUF 15,000,000.- (fifteen million Luxembourg francs), divided into 15,000 (fifteen thousand) shares with a nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs), each of them being here represented, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III. - The agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

1) Statement of transfer of 1 share of LUF 1,000.(one thousand Luxembourg francs) from SPRUNG LTD to Mr Paolo Brenni.

2) Change of the legal form of the company, in order to transform it from a private limited liability company («société à responsabilité limitée») into a joint stock company («société anonyme»).

3) Change of the name of the company into KOEKKEN S.A.

4) Discharge to the manager of the company.

5) Appointment of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor.

6) Full restatement of the articles of association in order to reflect the resolutions to be taken and to adapt them to the new form of the company.

After approval of the foregoing, the meeting passed the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolved to state the transfer of one share as effected earlier today by SPRUNG LTD to Mr Paolo Brenni, and the manager of KOEKKEN, S.à r.l. intervened to consider it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code civil».

Consequently, the current shareholding is composed as follows:

1) The B.V.I. company named SPRUNG LTD, having its registered seat at 3076 Sir Francis Drake's Highway, P.O. Box 3463, Road Town 65, Tortola, British Virgin Islands.

2) Paolo Brenni, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano.

This new shareholding shall be published according to Luxembourg Trade Companies' Law.

Second resolution

The meeting resolved to change the legal form of the company, in order to transform it from a private limited liability company («société à responsabilité limitée») into a joint stock company («société anonyme») and to restate completely the articles of association in order to adapt them to the new form of the company, without amendment to its essential elements.

In accordance with articles 32-1 and 26-1 (1) of the Luxembourg companies' law such change of form has been supervised by PricewaterhouseCoopers, an independent auditor (Réviseur d'Entreprises), represented by Mr Dominique Robyns, and its report dated July 22, 1999 concludes as follows:

Conclusion:

«Based on the verifications made as described here above, we have no other observations with regards to the net value of the company which corresponds at least at the number and at the nominal value of the shares representing the share capital».

This report will remain here annexed, signed ne varietur by the appearing parties.

Third resolution

The meeting resolved to change the name of the company into KOEKKEN S.A.

Fourth resolution

The meeting resolved to give full discharge to the manager of the company until today for the accomplishment of his mandate.

Fifth resolution

The meeting resolved to fix the number of the members of the Board of Directors at 3.

Are appointed as directors until the end of the Annual General Meeting to be held in Luxembourg:

- a) Paolo Brenni, managing director, Via Frasca 10, CH-690 Lugano,
- b) Liliana Scacchi, director, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano,
- c) Augusto de Nunno, director, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano.

By virtue of the article 7 of the Articles of Association, the meeting unanimously decided to appoint Mr Paolo Brenni as managing director and to grant him a individual power of signature.

Sixth resolution

The meeting resolved to appoint as statutory auditor as required by the law until the end of the Annual General Meeting to be held in Luxembourg: PricewaterhouseCoopers, with registered office in 16, rue Ruppert, L-2453 Luxembourg

Seventh resolution

The meeting decides to proceed to a full restatement of the articles of association in order to reflect the hereabove resolutions and to adapt them to the new form of the company, by giving them the following wording:

BYLAWS

Art. 1. A Luxembourg joint stock company is governed by the present bylaws under the name KOEKKEN S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Association.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

Art. 5. The subscribed capital is set at LUF 15,000,000.- (fifteen million Luxembourg francs), represented by 15,000 (fifteen thousand) shares of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) each, carrying one voting right in the general assembly.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Art. 6. The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

Exceptionally, the first day-to-day business manager shall be appointed by the E.G.M. deciding the transformation into a joint stock company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The Company's business year begins on September 1st and closes on August 31st.

Art. 11. The annual General Meeting is held on the last Monday in the month of January at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 13. The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

Art. 14. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Where of the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, he signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Ont comparu:

1) SPRUNG LTD, une société des B.V.I. dont le siège social est établi à 3076 Sir Francis Drake's Highway, PO Box 3463, Road Town 65, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

2) Monsieur Paolo Brenni, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano.

Tous deux ici représentés par Jean-Philippe Fiorucci, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - Les comparants sont les seuls actionnaires de la société à responsabilité limitée dénommée KOEKKEN S.à r.l., ayant son siège social à L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 61498, constituée suivant acte reçu le 30 octobre 1997.

II. - Le capital souscrit de la société, s'élevant actuellement à LUF 15.000.000,- (quinze millions de francs luxembourgeois), divisé en 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, est intégralement représenté, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. - Transfert d'une part sociale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) de SPRUNG LTD à Monsieur Paolo Brenni.

2. - Changement de la forme juridique de la société, pour la transformer de société à responsabilité limitée en société anonyme.

3. - Modification de la dénomination sociale de la société en KOEKKEN S.A.

4. - Décharge au gérant de la société.

5. - Nomination des membres du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

6. - Refonte complète des statuts de manière à refléter les décisions à prendre et à les adapter à la nouvelle forme juridique de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident de constater le transfert d'une part sociale effectué plus tôt ce jour, par SPRUNG LTD à Monsieur Paolo Brenni, et le gérant de KOEKKEN, S.à r.l. intervient pour considérer cette cession comme dûment notifiée à la société conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

Par conséquent, la composition actuelle des associés est:

1) SPRUNG LTD, ayant son siège social au 3076 Sir Francis Drake's Highway, PO Box 3463, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

2) Paolo Brenni, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano. Cette répartition nouvelle sera publiée conformément à la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de changer la forme juridique de la société, pour la transformer de société à responsabilité limitée en société anonyme et de procéder à une refonte complète des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la société, sans en modifier les éléments essentiels.

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 (1) de la loi sur les sociétés commerciales, ce changement de forme juridique a fait l'objet d'une vérification par PricewaterhouseCoopers, Réviseur d'Entreprises indépendant, représenté par Monsieur Dominique Robyns, et son rapport daté du 22 juillet 1999 conclut comme suit:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur nette de la société qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions représentatives du capital social.»

Ce rapport restera ci-annexé, signé et paraphé par les comparants.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en KOEKKEN S.A.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de donner entière décharge au gérant de la société pour l'accomplissement de son mandat à la date de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de fixer le nombre d'administrateurs à 3.

Sont nommés administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir à Luxembourg:

- a) Paolo Brenni, administrateur délégué, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano,
- b) Liliana Scacchi, administrateur, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano,
- c) Augusto de Nunno, administrateur, Via Frasca 10, CH-6901 Lugano.

En vertu de l'article 7 des statuts de la société, l'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Paolo Brenni au poste d'administrateur-délégué de la société et lui accorde un pouvoir de signature individuelle.

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir à Luxembourg: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Septième résolution

L'assemblée a décidé de procéder à une refonte totale des statuts pour refléter les résolutions prises ci-avant et pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la société, leur donnant la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est régi par les présent statuts une société anonyme luxembourgeoise, dénommée KOEKKEN S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à LUF 15.000.000,- (quinze millions de francs luxembourgeois), divisé en 15.000 (quinze mille) actions de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué sera désigné par l'AGE décidant la transformation de la société en société anonyme.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier septembre et finit le 31 août.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier lundi du mois de janvier à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13.- L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14.- Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J.-P. Fiorucci, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 3CS, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 1999.

J. Elvinger.

(37919/211/295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

MARK IV LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 67.918.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-second of July.

Before Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster, in place of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MARK IV LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, incorporated by deed enacted on the 29th December 1998, inscribed on the 18th January 1999 at trade register Luxembourg section B number 67.918, published in the Mémorial C n° 193 of the 22 March 1999, and whose Articles of Association have been amended by deed on 10th February 1999, published in the Mémorial C n° 619 of 6 May 1999.

The meeting is composed by the sole member, the company DAYCO PRODUCTS, Inc., having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware (United States of America); here represented by Mr Jean-Philippe Fiorucci, employee, residing in Luxembourg by way of a proxy given under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «société à responsabilité limitée».

First resolution

The sole member decides to increase the issued share capital by LUF 173,800,000.- (one hundred seventy-three million eight hundred thousand Luxembourg francs) so as to raise it from its present amount of LUF 1,900,010,000.- (one billion nine hundred million ten thousand Luxembourg francs) to LUF 2,073,810,000.- (two billion seventy-three million eight hundred and ten thousand Luxembourg francs) by the issue of 17,380 (seventeen thousand three hundred eighty) new shares with a par value of LUF 10,000.- (ten thousand Luxembourg francs).

Second resolution

The sole member decides to subscribe the new shares, and to accept it, exercising the powers of the meeting.

The appearing person declares and acknowledges that capital share has been paid up by a contribution in kind consisting in 2 (two) shares of the Irish company MAIDENWOOD LIMITED, having its registered seat at Wilton place,

Dublin 2, Ireland, having currently a corporate capital represented by 2 (two) shares, that is to say a contribution of all the shares representing its subscribed capital (100%).

It results from the proxy issued by DAYCO PRODUCTS, Inc., the sole member, that

- such shares are fully paid up;
- it is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- all formalities are, today and simultaneously with the increase of capital of MARK IV LUXEMBOURG, S.à. r.l., carried out, in order to duly formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

The following documents are presented at the meeting

- a Certificate of incorporation of MAIDENWOOD LIMITED;
- a copy of the share register of MAIDENWOOD LIMITED, evidencing the shareholding of DAYCO PRODUCTS, Inc.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member decides to amend the article six of the Articles of incorporation to read as follows:

Art. 6. The Company's capital is set at LUF 2,073,810,000.- (two billion seventy-three million eight hundred and ten thousand Luxembourg francs) represented by 207,381 (two hundred seven thousand three hundred eighty-one) shares of LUF 10,000.- (ten thousand Luxembourg francs) each.

All the shares are owned by the sole member, the company DAYCO PRODUCTS, Inc., having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware, United States of America.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one hundred and forty thousand Luxembourg francs.

Fixed rate tax exemption request

Considering that it concerns the increase of capital of a Luxembourg company by contribution of at least 75% (all the shares) of all outstanding shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in a E-U member state, the company requires the exemption of Luxembourg registration duty («droit d'apport») on the basis of article 4-2 of the law of 29th of December 1971, which provides for capital fixed rate tax exemption.

Retainer

Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with Us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English.

Suit la traduction en français:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MARK IV LUXEMBOURG, S.à. r.l., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 67.918, constituée suivant acte reçu le 23 octobre 1998, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.918, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 193 du 22 mars 1999, et dont les statuts ont été modifiés par acte du 10 février 1999, publié au Mémorial C numéro 619 du 6 mai 1999.

L'assemblée est composée de l'associé unique, Dayco Products, Inc., société de droit des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware;

ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital à concurrence de LUF 173.800.000,- (cent soixante-treize millions huit cent mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 1.900.010.000,- (un milliard neuf cents millions dix mille francs luxembourgeois) à LUF 2.073.810.000,- (deux milliards soixante-treize millions huit cent dix

mille francs luxembourgeois) par l'émission de 17.380 (dix-sept mille trois cent quatre-vingts) parts sociales nouvelles de LUF 10.000,- (dix mille francs luxembourgeois).

Deuxième résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de souscrire les 17.380 (dix-sept mille trois cent quatre-vingts) parts nouvelles.

Le comparant déclare et reconnaît que toutes les parts sociales souscrites ci-avant ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en 2 (deux) actions de la société irlandaise MAIDENWOOD LIMITED, ayant son siège social à Wilton Place, Dublin 2, République d'Irlande, ayant actuellement un capital social représenté par 2 (deux) actions, soit apport de l'intégralité des actions représentant actuellement son capital social (100%)

Il résulte de la procuration émise par le seul associé, DAYCO PRODUCTS, Inc., que:

- ces actions sont entièrement libérées;
- elle est la seule personne juridique ayant droit sur ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- ces actions sont librement transmissibles.
- toutes formalités sont, aujourd'hui et simultanément avec l'augmentation du capital de Mark IV LUXEMBOURG, S.à r.l. réalisées aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Les documents suivants sont présentés à l'assemblée:

- un certificat de constitution de MAIDENWOOD LIMITED;
- une copie certifiée conforme du registre des actionnaires de MAIDENWOOD LIMITED, prouvant la participation de DAYCO PRODUCTS, Inc.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide d'en modifier l'article six pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à LUF LUF 2.073.810.000,- (deux milliards soixante-treize millions huit cent dix mille francs luxembourgeois) divisé en 207.381 (deux cent sept mille trois cent quatre-vingt-une) parts sociales de LUF 10.000,- (dix mille francs luxembourgeois) chacune.

Toutes les parts sociales appartiennent à un associé unique, DAYCO PRODUCTS, Inc., société de droit des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cent quarante mille francs luxembourgeois.

Requête en exonération des droits proportionnels

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital d'une société luxembourgeoise par l'apport en nature d'au moins 75% (toutes les actions) de toutes les parts sociales actuellement émises par une société de capitaux ayant son siège dans l'Union Européenne, la société requiert sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971 l'exonération du droit proportionnel d'apport.

Provision

Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est dores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J.-P. Fiorucci, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 1999, vol. 3CS, fol. 17, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 1999.

J. Elvinger.

(37932/211/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

MARK IV LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 67.918.

Les statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 10 août 1999. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(37933/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERNATIONAL PAVILLON CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.634.

Le bilan au 31 octobre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

INTERNATIONAL PAVILLON CORPORATION S.A.

Signature

(37907/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERNATIONAL PAVILLON CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.634.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 février 1999

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venus à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner, Paul Ureel et Jean Bintner ont été réélus en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

INTERNATIONAL PAVILLON CORPORATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 54, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37908/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.979.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 4 août 1999

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. tenue à Luxembourg, le 4 août 1999, que:

- il a été fait abstraction des délais et formalités de convocation;
- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Gérard Matheis en tant qu'administrateur en date du 15 juillet 1999 et décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 15 juillet 1999;
- décision a été prise de nommer Monsieur Cornelius Bechtel, demeurant à Syren, comme nouvel administrateur de la société avec effet le 15 juillet 1999 pour prendre fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 527, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37909/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.800.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 4 août 1999

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. tenue à Luxembourg, le 4 août 1999, que:

- il a été fait abstraction des délais et formalités de convocation;
- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Gérard Matheis en tant qu'administrateur en date du 15 juillet 1999 et décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 15 juillet 1999;
- décision a été prise de nommer Monsieur Cornelius Bechtel, demeurant à Syren, comme nouvel administrateur de la société avec effet le 15 juillet 1999 pour prendre fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 1999, vol. 527, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37910/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INVESCO GT US SMALL COMPANIES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.195.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 août 1999, vol. 527, fol. 31, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 1999.

Pour INVESCO GT US SMALL COMPANIES MANAGEMENT S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature Signature

(37912/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

INVEST SIGNS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.396.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(37913/273/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

JACQUET INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 49.219.

Société constituée le 28 octobre 1994 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C, numéro 60, du 7 février 1995.

Les statuts furent modifiés par Maître Reginald Neuman le 26 octobre 1995 (Mémorial C, numéro 13, du 19 janvier 1996) et le 13 décembre 1996 (Mémorial C, numéro 135, du 20 mars 1997).

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 9 juillet 1999, que l'administrateur Madame Patricia Thill démissionne avec effet au 9 juillet 1999.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37916/279/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

MARBO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Ste-Croix.
R. C. Luxembourg B 53.835.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37930/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

MARBO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Ste-Croix.
R. C. Luxembourg B 53.835.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 août 1999, vol. 527, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 1999.

Signature.

(37931/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

LA LANTERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 18.002.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour LA LANTERNE
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(37920/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

LA LANTERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 18.002.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour LA LANTERNE
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(37921/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

LA LANTERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 18.002.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1999, vol. 527, fol. 48, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1999.

Pour LA LANTERNE
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(37922/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.

KETCHIKAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.686.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1999

– Madame Carine Bittler, Monsieur Sándor Barath et Monsieur Attila Gergye ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société pour une période de six années.

COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été réélue au poste de commissaire aux comptes de la société pour une période de six années.

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 1999, vol. 527, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(37917/794/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 1999.
